

SNF SAS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Offre et acceptation

Toute commande implique l'acceptation et l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions de vente de sorte que les conditions commerciales de l'acheteur deviennent sans objet.

Tout contrat particulier devra aussi respecter les présentes conditions qui demeurent impératives nonobstant toute clause contraire

Les commandes ne constituent que des offres.

Le contrat ne se formera que par notre acceptation de l'offre avec ou sans réserves matérialisée par un accusé de réception.

Sauf objection de l'acheteur, formulée par écrit dans les huit jours de la réception de l'accusé de réception, le contrat sera définitif.

Si entre la conclusion du contrat et la livraison, nous modifions nos prix pour le produit à livrer ou l'ensemble de nos conditions de paiement, nous sommes en droit d'appliquer les prix ou les conditions de paiement en vigueur au jour de la livraison.

En cas de hausse de prix, l'acheteur est en droit de résilier le contrat dans un délai de dix jours à compter de la notification de l'augmentation de prix.

La force majeure ou tout événement susceptible de bouleverser l'équilibre économique du contrat constitue une cause de suspension ou d'extinction de nos obligations.

2- Qualité

La qualité de nos produits est conforme à nos spécifications commerciales et techniques dont l'acheteur s'oblige à prendre connaissance avant l'utilisation du produit et à effectuer ses propres contrôles, vérifications et essais, de sorte qu'il restera seul tenu des dommages résultant du produit vendu et de ses conséquences, et ce malgré l'assistance éventuelle accordée par nous.

3- Marques

Les marques de fabrique sous lesquelles nos produits sont vendus restent notre propriété exclusive. Leur utilisation, sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à une autorisation expresse de notre part.

4- Transports - dommages - délais - réclamations

Dans toutes les hypothèses où le transport est à notre charge, nous sélectionnons de bonne foi le transporteur afin d'assurer le meilleur service au client. Néanmoins, nous ne saurions engager notre responsabilité à l'occasion de cette sélection.

L'acheteur doit adresser toute réclamation pour dommages subis lors du transport directement au transporteur dans les délais légaux avec une copie pour nous.

Sauf délais impératifs dûment acceptés de notre part, les délais ne sont donnés qu'à titre indicatif car nos produits sont le plus souvent fabriqués sur commande.

Dans tous les cas où, après un examen contradictoire, une réclamation pour défauts ou vices cachés serait reconnue justifiée, nous ne serions tenus que de remplacer ou rembourser le produit défectueux à l'exclusion de toute responsabilité ou indemnité à quelque titre que ce soit. Tout produit remplacé ou remboursé devra nous être restitué.

5- Paiement - retard

Toute facture sera réglée sans escompte à trente (30) jours date de facture.

Le non-paiement du prix à l'échéance constitue une violation grave des engagements contractuels.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application d'intérêts de retard calculés chaque jour, à un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal majoré de 10 points, avec un minimum de 50 euros pour couvrir les frais administratifs. En cas de recouvrement par voie contentieuse, les sommes et pénalités dues seront majorées d'une indemnité fixe de 15 %, avec en outre le remboursement des frais de justice et honoraires.

En cas d'insolvabilité de l'acquéreur, particulièrement en cas d'arriérés, nous nous réservons le droit de revenir sur les délais de paiement accordés ou de subordonner nos livraisons ultérieures à un paiement anticipé ou à la fourniture de solides garanties.

6- Propriété

Le transfert de propriété des marchandises vendues interviendra à la date d'émission de la facture correspondante, nonobstant toute clause ou disposition contraire.

7- Compétence judiciaire

Toutes contestations relatives à la validité, l'exécution ou l'interprétation des marchés, seront de la compétence exclusive des Tribunaux de Saint-Etienne et le droit applicable sera le Droit Français.